



مسقط 2024  
Muscat 2024



إيسيسكو  
ICESCO

# Conférence de l'ICESCO des Ministres de l'Éducation

ICESCO EMC 3

Au-delà du Sommet sur  
la Transformation de l'Éducation:  
des Engagements aux Actions

2.5

Charte de l'intelligence artificielle  
du Monde Islamique

Mascate,  
Sultanat d'Oman

2-3  
octobre

2024



# Conférence de l'ICESCO des Ministres de l'Éducation

ICESCO EMC 3

Au-delà du Sommet sur la Transformation de l'Éducation :  
des Engagements → aux Actions

## 2.5

**Charte de l'intelligence artificielle  
du Monde Islamique**

Mascate,  
Sultanat d'Oman

**2-3**  
octobre

**2024**



# Table des matières

<b>Préface</b>	<b>4</b>
<b>Mission de l'ICESCO</b>	<b>5</b>
<b>Meilleures pratiques dans l'élaboration de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique</b>	<b>6</b>
<b>Valeur ajoutée de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique</b>	<b>8</b>
<b>Valeurs fondamentales de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique</b>	<b>11</b>
<b>Fondement dynamique de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique</b>	<b>12</b>
<b>Différentes étapes de l'élaboration de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique</b>	<b>14</b>
Phase normative : recherche et cadrage	14
Phase d'exploration : ateliers régionaux de la Charte	15
<b>Composantes clés de la Charte</b>	<b>22</b>
<b>Relier la Charte aux enjeux éducatifs</b>	<b>24</b>



**S.E. Dr Salim AlMalik**  
**Directeur général de l'ICESCO**

“ Alors que nous naviguons dans le paysage du futur, une chose est tout à fait claire : l'adoption de l'intelligence artificielle continuera de monter en flèche dans les années à venir.

(...) Pourtant, tandis que nous tournons notre regard vers l'horizon du progrès, une réalité qui donne à réfléchir émerge : d'ici 2030, on prévoit que le monde islamique ne recevra que 2 % du total des bénéfices mondiaux de l'intelligence artificielle, malgré les projections indiquant que cette région est sur le point de devenir la plus grande communauté mondiale d'ici 2070.

Face à cette disparité imminente, l'ICESCO, guidée par sa vision et ses orientations stratégiques, demeure inébranlable dans son engagement à orienter stratégiquement ses États membres vers l'avenir.

En effet, l'ICESCO s'est lancée dans une stratégie globale d'IA, se positionnant à l'avant-garde du développement de l'IA dans le monde islamique.

(...) Reconnaisant que le potentiel de transformation de l'IA s'étend au-delà des simples considérations techniques, l'ICESCO a accordé une priorité absolue aux dimensions stratégiques, de gouvernance et éthiques associées à l'IA pour le bénéfice collectif de nos États membres.

Couronnant ces efforts concertés, l'ICESCO a entrepris d'élaborer la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique, un outil dynamique basé sur la prospective stratégique et conçu pour fournir un cadre procédural complet régissant l'utilisation éthique de l'IA dans le monde islamique.

(...) L'intelligence artificielle est l'avenir. Ce changement de paradigme n'est pas une perspective lointaine mais une réalité en devenir, qui exige de nous une approche prospective, proactive et globale de sa gouvernance ; une approche qui transcende les idéologies singulières et embrasse la nature multiforme de notre communauté mondiale.

En défendant une approche pluraliste de la gouvernance de l'IA, va au-delà des différences géographiques et culturelles pour converger vers une quête singulière : la gouvernance responsable de l'intelligence artificielle pour l'amélioration de l'humanité, nous garantissons des efforts efficaces et légitimes tout en promouvant un avenir numérique équitable et inclusif pour tous (...) ”

**Extraits de l'allocation**  
**de S.E. Dr AlMalik**

## Préface





# Meilleures pratiques dans l'élaboration de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique

## Chartes internationales et cadres réglementaires

Depuis 2017, année du lancement des Principes d'Asilomar en matière d'éthique de l'IA et de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'IA, une multitude de déclarations et de chartes sur l'éthique de l'IA ont été émises par diverses institutions, gouvernements et organisations. La Charte de l'ICESCO pour l'intelligence artificielle s'inspirera de plusieurs cadres et déclarations internationaux majeurs ayant établi des normes mondiales en matière d'éthique de l'IA. Parmi ceux-ci, on retrouve :

- Principes d'Asilomar sur l'IA (2017)
- Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'IA (Université de Montréal, 2018)
- Lignes directrices en matière d'éthique pour une IA digne de confiance (Groupe d'experts de haut niveau sur l'IA, Commission européenne, 2019)
- *Ethically Aligned Design* (IEEE, 2019)
- Recommandation du Conseil sur l'intelligence artificielle, OCDE/LEGAL/0449 (OCDE, 2019)
- Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle (UNESCO, adoptée le 23 novembre 2021)
- Déclaration de Djeddah sur les principes directeurs de la gouvernance de l'intelligence artificielle et la protection des droits de l'homme, émise par la Commission permanente indépendante des droits de l'homme (CPIDH) de l'Organisation de la Coopération Islamique (2024)

## Chartes et cadres réglementaires des États membres

Les pays islamiques ont rapidement reconnu l'importance de l'intelligence artificielle (IA) pour le progrès scientifique et économique. Elles ont également perçu la nécessité urgente d'établir des principes éthiques pour accompagner la transformation sociale en cours et guider le développement technologique. Ainsi, plusieurs pays se sont engagés dans une réflexion éthique sur l'IA :

- **La Malaisie**, sous l'égide du Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MOSTI), a présenté la « Feuille de route nationale de l'intelligence artificielle de la Malaisie pour 2021-2025 » en 2021.
- **Le Sultanat d'Oman**, sous la supervision du Ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'Information, a lancé « le Programme exécutif pour l'intelligence et les technologies avancées » en février 2022.
- **Le Royaume d'Arabie Saoudite**, à travers l'Autorité saoudienne des données et de l'IA, a dévoilé les « Principes éthiques de l'IA (version 1) » en août 2022.
- **La Jordanie** a introduit le « Code national d'éthique de l'intelligence artificielle » en septembre 2022.
- **Les Émirats Arabes Unis** ont émis les « Principes et directives d'éthique de l'intelligence artificielle » en décembre 2022.
- **Le Qatar**, sous la direction du Ministère des Communications et des Technologies de l'Information, a présenté la « Stratégie nationale d'intelligence artificielle du Qatar » en janvier 2023.



- **L'Égypte**, sous l'égide du Conseil national pour l'IA, a promulgué la « Charte égyptienne pour une IA responsable (version 1) » en avril 2023.
- **La Jordanie**, à travers le Ministère de l'Économie numérique et de l'Entrepreneuriat, a dévoilé la « Stratégie et le plan de mise en œuvre de l'intelligence artificielle de la Jordanie » en 2023.

Ces documents ne sont pas tous de même type ; certains sont des déclarations éthiques sur l'IA, tandis que d'autres sont des stratégies nationales. Il est essentiel de privilégier les premières et regrouper les secondes, qui peuvent inclure quelques principes éthiques directeurs mais sont avant tout des plans de développement industriel et économique.

Les déclarations de la Malaisie, du Royaume d'Arabie Saoudite, de la Jordanie et des Émirats Arabes unis ont marqué des avancées significatives. Contrairement à de nombreuses chartes, les principes éthiques sélectionnés sont intégrés dans un cadre de gouvernance permettant leur application pratique. Cette stratégie, souvent absente ailleurs, devrait être adoptée par l'ICESCO pour garantir que la Charte puisse aider concrètement les organisations à développer des systèmes d'IA en conformité avec les principes éthiques.



## Valeur ajoutée de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique

Les premières projections estimaient que d'ici 2030, la contribution du monde islamique au marché mondial de l'intelligence artificielle (IA) serait modeste, autour de 2 %. Ces chiffres, toutefois, se fondaient sur l'état du développement technologique d'il y a quelques années, avant les avancées significatives réalisées dans le domaine de l'intelligence artificielle dans cette région. Longtemps en marge de l'écosystème mondial de l'IA, le monde islamique se positionne désormais comme un acteur de plus en plus influent de cette révolution technologique. Avec la mise en place de cadres stratégiques appropriés, son influence pourrait croître de manière exponentielle dans les années à venir.

Le pouvoir transformateur de l'intelligence artificielle est indéniable. Dans de nombreux secteurs, il se manifeste particulièrement dans les domaines d'expertise de l'ICESCO, tels que l'éducation, la culture et les sciences. En effet, l'IA a engendré une révolution numérique, débloquent un potentiel sans précédent. Sa capacité à transformer ces domaines s'aligne directement avec la mission générale de l'ICESCO de promouvoir la connaissance, l'innovation et la compréhension culturelle au sein de ses États membres. Consciente de ce potentiel, l'ICESCO a élevé l'intelligence artificielle à une position d'importance stratégique dans ses plans d'action et ses programmes exécutifs, avec pour ambition de catalyser le progrès à travers la transformation numérique dans le monde islamique.

Selon les projections précédentes, la contribution du monde islamique au marché mondial de l'IA ne représenterait que 2% d'ici 2030. Ces chiffres se fondaient toutefois sur l'état du développement technologique d'il y a plusieurs années, avant les progrès considérables réalisés par la région dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Le monde islamique, autrefois en marge de l'écosystème mondial de l'IA, se positionne désormais progressivement comme contributeur à cette révolution technologique et, avec les cadres stratégiques appropriés en place, son influence peut croître de manière exponentielle dans les années à venir.

Le pouvoir de transformation de l'intelligence artificielle est indéniable. Dans divers secteurs, il est particulièrement évident dans les domaines où l'ICESCO a longtemps exercé ses attributions – l'éducation, la culture, la science et autres. En effet, l'IA a inauguré une révolution numérique, libérant un potentiel sans précédent. Sa capacité à transformer ces domaines s'aligne étroitement sur la mission globale de l'ICESCO de promouvoir la connaissance, l'innovation et la compréhension culturelle dans ses États membres. Reconnaisant ce potentiel, l'ICESCO a hissé l'intelligence artificielle à une position d'importance stratégique dans ses plans d'action et programmes exécutifs, visant à catalyser les progrès grâce à la transformation numérique dans le monde islamique.

Dans le discours mondial actuel, l'intelligence artificielle n'est plus seulement une question technique : c'est un sujet d'une importance fondamentale qui transcende les secteurs, engageant les parties prenantes des gouvernements, organisations internationales, universités, entreprises et société civile. Que ce soit par le biais de dialogues politiques, de recherches universitaires ou de débats sociétaux, l'IA occupe une place centrale dans la résolution de certains des défis les plus complexes auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui. Ses applications sont vastes, allant de l'amélioration des systèmes éducatifs à la stimulation de la croissance économique, de la transformation des soins de santé à la définition de l'avenir de la recherche scientifique.



L'intelligence artificielle est souvent présentée comme la solution à certains des défis les plus urgents auxquels le monde est confronté actuellement. Pourtant, si l'IA est la solution, nous devons d'abord nous demander : quelle est la question ? Pour l'ICESCO, les préoccupations centrales tournent autour de l'avancement des connaissances et de la science, du renforcement des capacités par l'éducation et de la promotion de la paix et de la résilience sociale par le dialogue interculturel. Dans ces domaines, l'IA peut être à la fois un catalyseur et un risque, selon la manière dont elle est appliquée.

Alors que l'intelligence artificielle continue de progresser à un rythme effréné, elle présente à la fois d'immenses possibilités et des risques considérables. La Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique est conçue pour aider à naviguer sur ce terrain complexe. Plus qu'un simple document politique, cette Charte est un outil dynamique et participatif, éclairé par les contributions d'un large éventail de parties prenantes, notamment des universitaires, des décideurs politiques, des chefs d'entreprise, des organisations de la société civile et le grand public. Sa valeur réside dans sa capacité à fournir un cadre structuré et culturellement pertinent, adapté pour répondre aux impacts multiformes de l'IA sur le monde islamique, tout en s'engageant simultanément dans des dialogues mondiaux sur l'éthique et la gouvernance de l'IA.

Faut-il introduire une nouvelle charte pour l'intelligence artificielle dans ce contexte particulier ? La réponse est oui. En effet, la prolifération des textes normatifs dans le domaine de l'éthique de l'IA dissimule plusieurs lacunes qui justifient l'initiative de l'ICESCO d'établir une charte éthique pour tous les Etats membres. Trois lacunes principales des chartes existantes peuvent être énumérées :

- a.** Les principes de l'éthique de l'IA proposés par les organisations internationales sont présentés comme universels, mais ne tiennent pas compte de la diversité des contextes sociaux et culturels locaux.
- b.** Ces principes sont conçus pour s'adapter à tous les secteurs d'activité, ce qui les rend extrêmement généraux et abstraits.
- c.** Ces principes ne font pas de distinction entre les systèmes d'IA déployés par des institutions publiques et ceux utilisés à des fins commerciales et privées.

L'initiative entreprise par l'ICESCO se distingue des autres initiatives dans le domaine de l'éthique de l'intelligence artificielle de la manière suivante :

- 1.** Pour l'ICESCO, l'objectif est de construire un concept local universel, c'est-à-dire de développer des principes qui tiennent compte du contexte culturel, social et moral (des spécificités) du monde islamique, mais qui résonnent également avec toute l'humanité. En définissant une voie islamique pour répondre aux défis de l'IA, il devient possible d'engager un dialogue avec d'autres cultures et d'offrir des réflexions qui peuvent contribuer à celles des pays non musulmans.
- 2.** Contrairement aux documents d'autres organisations qui dépassent leurs domaines d'expertise, la charte de l'ICESCO couvrira les quatre secteurs de l'ICESCO : l'éducation, les sciences et la technologie, les sciences humaines et sociales, et la culture. Ces secteurs sont liés par le savoir, ce qui permet de définir rigoureusement et de manière cohérente le champ d'application de la charte éthique de l'IA de l'ICESCO : dans quelles conditions est-il éthique d'utiliser les technologies de l'IA et de la réalité virtuelle (RV) pour produire, transmettre et partager les savoirs ?
- 3.** L'initiative de l'ICESCO distinguera les usages publics et privés des technologies de l'IA et de la Réalité virtuelle (RV) et proposera des lignes directrices pour l'application des principes en fonction de l'espace d'utilisation et du type d'utilisateur.

## La Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique marque un moment décisif dans le développement de l'IA dans le monde islamique.

L'approche de l'ICESCO en matière d'éthique et de gouvernance de l'IA est unique à bien des égards :

### 1. Un cadre universel fondé sur les valeurs islamiques

La vision de l'ICESCO est de développer un cadre universel pour l'éthique et la gouvernance de l'IA qui soit profondément enraciné dans le tissu culturel, social et moral du monde islamique. Ce cadre vise à relever les défis et opportunités spécifiques que l'IA présente dans le contexte islamique, tout en contribuant aux discussions mondiales sur l'éthique de l'IA. En définissant une approche spécifiquement islamique pour gérer les complexités de l'IA, la Charte crée une plateforme d'engagement constructif avec d'autres cultures et régions. Cette approche garantit non seulement que le développement de l'IA dans le monde islamique est en harmonie avec ses valeurs, mais enrichit également le discours mondial en offrant de nouvelles perspectives fondées sur les principes éthiques de l'Islam.

### 2. Un cadre axé sur les compétences fondamentales de l'ICESCO : éducation, sciences et culture

Contrairement à certains cadres éthiques de l'IA qui peuvent s'étendre au-delà de ses domaines d'expertise conventionnels, la Charte de l'ICESCO est parfaitement alignée sur ces trois domaines fondamentaux : l'éducation, les sciences et la culture. Interconnectés par une quête commune de la connaissance, ces secteurs servent de fondement aux lignes directrices éthiques de la Charte. Cette approche rigoureuse garantit que les technologies de l'IA soient utilisées de manière à promouvoir la création, la diffusion et la préservation des connaissances, en particulier à travers le prisme de l'IA et de la réalité virtuelle (RV). La Charte fournit un cadre éthique cohérent qui oriente l'utilisation responsable de l'IA dans ces domaines, garantissant ainsi que les avancées technologiques, plutôt que de le compromettre, contribuent significativement au développement humain.

Au cœur de cette initiative se trouve **la promotion de la culture de l'anticipation et de la prospective**, ainsi que **l'établissement d'un accord régional global tenant compte des spécificités de la région en matière de fondements éthiques de l'intelligence artificielle**. Grâce à cet accord collectif, les États membres du monde islamique sont prêts à ancrer leurs initiatives en matière d'IA dans un cadre dynamique et évolutif de valeurs partagées, englobant des principes de conception responsable, de transparence, de responsabilité et d'élimination des pratiques discriminatoires. En accord avec ces principes, une préoccupation primordiale réside dans le fait **de garantir que les systèmes d'IA soient développés et déployés avec des intentions éthiques et responsables inébranlables**.

La Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique n'est pas un document statique, mais un cadre dynamique qui évolue en réponse à l'évolution du paysage de l'IA. Elle est conçue de manière participative, garantissant que toutes les voix pertinentes — allant des décideurs politiques au grand public — soient impliquées dans la définition de son contenu et de son application. De plus, la Charte inclut une dimension de prospective qui anticipe les développements futurs de l'IA et aborde de manière stratégique les impacts à long terme que ces technologies peuvent avoir sur la région.

L'exploration initiale de la Charte a mis en lumière les principales observations suivantes :

- Le projet de Charte s'inscrit dans le cadre **de la continuité et de l'intégration** avec d'autres documents de référence internationaux et régionaux. L'objectif est de maximiser les avantages et de minimiser les risques, en veillant à ce que la technologie soit au service de l'humanité.
- La Charte ne se présente pas comme une **enquête sur la technologie et l'innovation**, ni comme une tentative de porter atteinte aux libertés académiques, industrielles ou commerciales. Elle témoigne plutôt de la conscience par l'Organisation des avantages multiformes inhérents aux systèmes d'intelligence artificielle, qui imprègnent diverses sphères telles que l'éducation, les sciences, la culture et leurs domaines interdépendants.



## Valeurs fondamentales de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique

Alors que nous nous trouvons à l'aube d'une nouvelle ère technologique, il nous incombe de veiller à ce que notre identité islamique demeure intacte, et que les valeurs et traditions qui ont façonné nos sociétés ne soient pas érodées par les avancées rapides de la technologie.

L'UNESCO reconnaît que l'IA n'est pas simplement un ensemble d'algorithmes, mais un système socio-technique profondément enraciné dans le tissu de nos sociétés. Il est donc essentiel d'aborder l'IA avec un cadre éthique complet qui traite des complexités de son développement, de son déploiement et de son utilisation.

Au cœur de la charte réside la reconnaissance des orientations profondes que l'islam offre pour naviguer dans les complexités de l'ère numérique. L'islam, religion de paix, de tolérance et de sagesse, fournit une boussole éthique et morale à la fois intemporelle et universelle.

L'IA n'est pas seulement compatible avec la culture islamique ; elle est une continuation de ses riches traditions scientifiques. Ainsi, la charte se présente comme un plan stratégique pour l'intégration de l'IA dans nos sociétés, garantissant que cette intégration respecte les valeurs culturelles et éthiques qui définissent notre identité, y compris le rôle central de la famille.

Les lignes directrices éthiques pour le développement de l'IA incluent des conditions préalables éthiques pour les projets de développement de l'IA, ainsi que des principes de conduite éthique et des principes de gouvernance éthique. Les principes éthiques s'appliquent à trois entités différentes impliquées dans le développement responsable de l'IA, qu'il convient de ne pas confondre : les systèmes d'IA, les humains et les institutions.

# Fondement dynamique de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique

La Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique repose sur un fondement dynamique qui garantit le développement responsable et éthique des technologies d'intelligence artificielle. Ce fondement est articulé autour de trois principes directeurs : participatif, prospectif et inclusif. Ces principes façonnent la vision et le cadre de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique, en l'alignant sur les objectifs plus larges de la gouvernance éthique de l'IA et du développement durable des sociétés du monde islamique.

## 1. Participatif :

La Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique s'engage à promouvoir une approche participative, veillant à ce que les voix et perspectives de toutes les parties prenantes concernées soient activement impliquées dans les processus décisionnels liés au développement et à la gouvernance de l'IA. Ce principe reconnaît que l'intégration réussie de l'IA dans divers secteurs nécessite la collaboration d'un large éventail d'acteurs, incluant les institutions gouvernementales, les universitaires, les experts industriels, les organisations de la société civile et, surtout, les communautés affectées par les technologies de l'IA.

En engageant une diversité de parties prenantes, le cadre participatif garantit que les politiques et stratégies en matière d'IA ne sont pas dictées par un groupe restreint, mais résultent de consultations et de dialogues inclusifs. Cette approche renforce la transparence, la responsabilité et la confiance dans les systèmes d'IA, assurant ainsi qu'ils sont en accord avec les valeurs éthiques, sociales et culturelles du monde islamique. La nature participative de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique permet également aux États membres de jouer un rôle actif dans la définition de la manière dont les technologies de l'IA sont développées et appliquées au sein de leurs sociétés.

## 2. Prospectif :

Une approche tournée vers l'avenir est essentielle au fondement dynamique de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique, car elle garantit que la charte ne se contente pas de répondre aux défis actuels, mais anticipe également les développements futurs et les éventuels dilemmes éthiques liés à l'IA. LA Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique se veut proactive, en envisageant les effets transformateurs de l'IA dans les domaines de l'éducation, de la science, de la gouvernance, de la culture et d'autres secteurs critiques du monde islamique.

Cette perspective tournée vers l'avenir repose sur le principe de la prospective, qui vise à doter les États membres des outils et stratégies nécessaires pour naviguer dans un paysage technologique en constante évolution. En évaluant en permanence les tendances et innovations émergentes, la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique encourage les États membres à adopter des politiques qui soient adaptables et résilientes aux changements futurs, assurant ainsi que les technologies de l'IA contribuent à un progrès sociétal à long terme, sans perpétuer les inégalités ou causer de dommages involontaires. Ce cadre axé sur la prospective permet aux nations de rester à la pointe de l'innovation en IA tout en maintenant un engagement indéfectible envers une gouvernance éthique et responsable de l'IA.

## 3. Inclusif :

Le principe d'inclusivité est au cœur de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique, garantissant que le développement de l'IA soit équitable et accessible à tous les secteurs de la société. L'inclusivité, dans ce contexte, signifie que les avantages et les opportunités offerts par l'IA sont étendus à tous les individus, communautés et régions du monde islamique, indépendamment du statut socio-économique, de la localisation géographique ou de l'origine culturelle.



LA Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique reconnaît que l'IA a le potentiel de réduire ou d'aggraver les fractures sociales et économiques existantes. C'est pourquoi elle met l'accent sur l'importance de s'assurer que les technologies de l'IA ne se concentrent pas entre les mains d'une élite privilégiée, mais qu'elles sont plutôt conçues et mises en œuvre de manière à promouvoir l'équité et l'accès égal. En défendant une approche inclusive, la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique vise à garantir que les groupes marginalisés et sous-représentés ne soient pas laissés pour compte dans la révolution de l'IA, mais qu'ils soient plutôt habilités à contribuer et à bénéficier de ses avancées. Cette inclusivité englobe également des considérations de genre, d'âge, d'ethnicité et d'autres facteurs, assurant que l'IA serve d'outil pour favoriser une plus grande cohésion sociale et une meilleure compréhension mutuelle au sein des communautés diverses.



# Différentes étapes de l'élaboration de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique

## Phase normative : recherche et cadrage

Étant mandatée par le Conseil exécutif, l'ICESCO a entrepris d'élaborer cette Charte, après une phase initiale approfondie impliquant la recherche, le cadrage et l'identification des meilleures pratiques sur les plans international et régional. Ces efforts ont abouti à la création d'un rapport initial intitulé : « **Vers l'élaboration de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique** », document fondateur pour le développement et la mise en œuvre ultérieurs des dispositions de la Charte.

L'exploration initiale de la Charte a mis en lumière les principales observations suivantes :

- D'ici 2030, on prévoit que le monde islamique ne recevra que 2% du total des bénéfices mondiaux de l'intelligence artificielle.
- Le marché mondial de l'IA, actuellement estimé à 328,34 milliards de dollars, prévoit une trajectoire de croissance impressionnante, qui devrait atteindre **1.811,8 milliards de dollars d'ici 2030**.
- Il existe **plusieurs disparités dans l'intégration de la technologie de l'intelligence artificielle au sein des pays du monde islamique** ; et ces disparités sont liées aux taux de développement et de croissance de ces nations.
- Divers documents régionaux et internationaux sur l'éthique de l'intelligence artificielle **partagent un ensemble de principes éthiques**, notamment la sûreté, la sécurité, l'indépendance, la confidentialité, la transparence, les droits de l'homme, l'égalité et la responsabilité.
- Il existe d'autres **principes non partagés** intégrés dans certains documents internationaux et régionaux, apparentés à des principes tels que le développement durable, la solidarité, la non-discrimination, la justice, l'équité et l'entraide.
- Le **besoin d'harmonie, de cohérence et d'alignement** du monde islamique concernant l'éthique de l'intelligence artificielle est primordial.
- L'importance du **positionnement** des pays du monde islamique sur la scène internationale dans le domaine de l'éthique de l'intelligence artificielle ne peut être surestimée.
- Il est impératif que les individus dans les pays du monde **islamique bénéficient d'une protection suffisante et égale** à celle des individus résidant dans d'autres espaces géographiques. Cela est dû au fait que les législations et lois internes de certains États membres souffrent de lacunes pour assurer une protection adéquate aux individus face aux changements rapides que connaît l'intelligence artificielle.
- Le défi posé par l'intelligence artificielle réside dans **la prise de conscience et la perception des risques et des défis**, servant d'impulsion fondamentale à l'élaboration d'une charte éthique à caractère pédagogique et de sensibilisation.
- Une attention particulière doit être accordée à l'éthique de l'intelligence artificielle au niveau de **la recherche scientifique et du développement technologique dans les pays du monde islamique**. En outre, des efforts concertés de tous les secteurs, y compris le secteur public, le secteur privé, la société civile et les chercheurs, sont essentiels pour délimiter les caractéristiques et les limites de cette technologie.



## Phase d'exploration : ateliers régionaux de la Charte

L'étape suivante de l'élaboration de la Charte implique une phase de consultation cruciale, qui en souligne le **caractère dynamique, proactif et participatif**. Cette phase vise à intégrer les spécificités de la région dans le cadre de la Charte, garantissant ainsi sa pertinence et son efficacité.

### Ateliers préliminaires (14–15 septembre 2023)

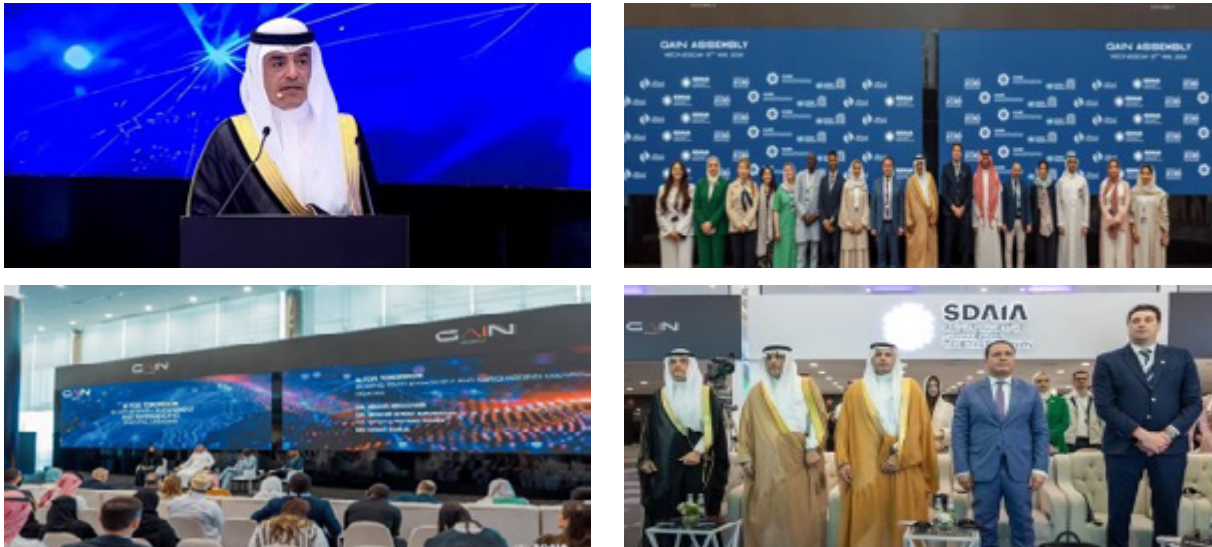


Dans le cadre des préparatifs à la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique, l'ICESCO a organisé deux ateliers pivots les 14 et 15 septembre 2023, avec la participation d'experts de premier plan dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la prospective et de l'élaboration de politiques. Ces ateliers n'étaient pas de simples réunions préliminaires, mais un moment critique pour définir les principes fondamentaux qui façonneraient la Charte.

Au cours de ces séances, l'ICESCO a appliqué une méthodologie de prospective anticipative ancrée dans l'analyse de scénarios. Cette approche a permis aux participants d'évaluer les risques et opportunités multiformes que présente l'IA, en particulier dans l'éducation, la culture et les sciences, dans lesquels l'ICESCO jouit d'une expertise de longue date. L'exploration proactive de scénarios futurs potentiels a permis de garantir que la Charte ne se contenterait pas de relever les défis actuels, mais anticiperait et atténuerait également les risques émergents, renforçant ainsi sa pertinence pour les générations futures.

En outre, ces ateliers avaient un double objectif. En plus d'affiner les composantes fondamentales de la Charte, ils ont également servi à renforcer les capacités de l'équipe de projet de l'ICESCO. Les participants de l'Organisation ont été formés aux méthodologies de prospective et de planification de scénarios, ce qui leur a permis de faciliter efficacement les prochaines consultations régionales. Cette initiative de renforcement des capacités a permis à l'équipe de l'ICESCO de disposer de l'expertise nécessaire pour diriger et façonner les discussions lors des futurs ateliers, consolidant ainsi son rôle de facilitateur de la gouvernance de l'IA dans le monde islamique.

## 2. Présentation du projet de Charte à l'Assemblée mondiale sur l'intelligence artificielle (15 mai 2024, Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite)



L'Assemblée mondiale sur l'intelligence artificielle, qui s'est tenue le 15 mai 2024 à Riyad, en Arabie Saoudite, a marqué un tournant dans la gouvernance de l'IA au sein du monde islamique. Organisé en collaboration avec l'Autorité saoudienne des Données et de l'intelligence artificielle (SDAIA) et le Comité consultatif sur l'intelligence artificielle de l'ONU, cet événement a rassemblé des dirigeants mondiaux, des experts en IA et d'autres parties prenantes pour explorer les progrès mondiaux de l'IA et leurs implications éthiques, juridiques et sociétales. L'Assemblée a souligné l'importance de construire un avenir où l'IA est exploitée de manière responsable pour stimuler l'innovation, le développement durable et la collaboration mondiale.

Dans le cadre de cet événement international, S.E. Dr Salim M. AlMalik, Directeur général de l'ICESCO, a présenté initialement la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique, aux côtés de Dr Kais Hammami, Directeur du Centre de la Prospective et de l'intelligence artificielle, et de M. Mohamed Hedi Shili, Directeur du Département des Affaires juridiques et des Normes internationales, qui ont également présenté le cadre méthodologique et stratégique de la Charte. Celle-ci représente un cadre prospectif et culturellement fondé qui cherche à harmoniser la gouvernance de l'IA dans le monde islamique avec les normes éthiques mondiales.

La participation à l'Assemblée mondiale sur l'intelligence artificielle a marqué une étape importante dans l'élaboration de la Charte, offrant un aperçu du processus consultatif rigoureux qui a impliqué des ateliers régionaux et des engagements multipartites. L'Assemblée a servi de plateforme idéale pour présenter les efforts de collaboration des États membres de l'ICESCO dans la définition d'une vision commune de la gouvernance de l'IA. S.E. le Directeur général a également annoncé que les conclusions initiales seraient affinées et présentées de manière plus approfondie lors du Sommet mondial sur l'IA plus tard en 2024 à Riyad, renforçant ainsi l'engagement de l'ICESCO à veiller à ce que l'IA soit développée et déployée dans le respect de la dignité humaine, tout en favorisant l'innovation et en répondant aux divers défis du monde islamique.

Cette étape dans l'élaboration de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique ouvre la voie à un engagement international plus profond, à travers lequel le monde islamique peut contribuer aux meilleures pratiques mondiales en matière de gouvernance de l'IA et en tirer profit, tout en veillant à ce que l'avenir de l'IA demeure équitable, éthique et inclusif.



### 3. Atelier régional sur la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique pour les régions d'Asie et du Moyen-Orient (2-3 juillet 2024, Mascate - Sultanat d'Oman)



La première grande consultation régionale pour la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique a eu lieu les 2 et 3 juillet 2024 à Mascate, au Sultanat d'Oman. Cet atelier, tenu par l'ICESCO en partenariat stratégique avec l'Université de Technologie et des Sciences appliquées, le ministère omanais des Transports, des Communications et des Technologies de l'Information, et en coopération avec la Commission nationale omanaise pour l'éducation, la culture et les sciences, a marqué une étape importante dans le développement de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique.

L'atelier a été lancé sous le haut patronage de S.E. Dr Khamis bin Saif bin Hamoud Al-Jabri, Président de l'Unité de suivi et de la mise en œuvre de la vision Oman 2040. La présence de S.E. témoigne de la ferme volonté d'Oman d'exploiter l'IA et les technologies de pointe pour atteindre les objectifs ambitieux de la vision Oman 2040, une stratégie nationale visant à favoriser la croissance technologique, éducative et économique.

L'atelier a suscité l'intérêt d'un large éventail de participants, dont des hauts fonctionnaires, des universitaires, des décideurs politiques et des experts en IA de 23 États membres de l'ICESCO dans les régions de l'Asie et du Moyen-Orient. La diversité des participants a enrichi les discussions, garantissant la prise en compte des perspectives des économies aussi bien émergentes qu'avancées dans l'élaboration de la Charte. L'événement de deux jours comprenait des allocutions liminaires, des panels d'experts et des groupes de travail collaboratifs, tous destinés à explorer les implications éthiques de l'IA, la nécessité de cadres d'IA sensibles à la culture, et le rôle de l'IA dans la promotion de l'innovation tout en préservant les valeurs sociétales islamiques.

L'un des éléments forts de l'atelier a été son intégration dans la Chaire ICESCO pour l'éthique de l'intelligence artificielle, abritée par l'Université de Technologie et des sciences appliquées à Oman. Ce lien a fait de l'atelier non seulement une consultation, mais aussi un élément fondamental des initiatives stratégiques plus larges de l'ICESCO visant à promouvoir une gouvernance éthique de l'IA. Les discussions qui ont eu lieu au cours de l'atelier ont mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration internationale entre les nations islamiques pour veiller à ce que l'IA soit développée et déployée de manière responsable, éthique et conforme aux valeurs culturelles du monde islamique. L'atelier a également souligné l'importance d'élaborer des cadres juridiques et réglementaires solides, capables de préserver les intérêts de la société tout en promouvant l'innovation.



#### 4. Atelier régional sur la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique dans les régions d'Afrique et d'Amérique latine (29–30 août 2024, Rabat – Royaume du Maroc)



Le deuxième atelier régional, axé sur les régions d'Afrique et d'Amérique latine, s'est tenu du 29 au 30 août 2024 au campus de Rabat de l'Université Polytechnique Mohammed VI (UM6P), au Royaume du Maroc. Cet atelier s'est appuyé sur le succès de l'événement de Mascate, en élargissant encore la portée géographique du processus de consultation.

La séance d'ouverture a été marquée par la participation de Dr Abdulrahman Habib, Vice-président exécutif du Bureau de gestion de la stratégie de l'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle (SDAIA) et Directeur du Centre international pour les recherches sur l'éthique de l'IA (ICAIRE), qui a souligné le rôle crucial de l'éthique et des recherches en matière d'IA dans la mise en place de modèles de gouvernance conformes aux valeurs islamiques et aux normes mondiales.

S'appuyant sur ces profondes contributions, la discussion a également porté sur l'expérience parlementaire dans le domaine de l'intelligence artificielle, en mettant l'accent sur le Maroc en tant que modèle de gouvernance. M. Anouar Sabri, Président du Groupe de travail thématique sur l'intelligence artificielle au Parlement marocain, a fait part de son point de vue sur le rôle essentiel de la gouvernance parlementaire dans le façonnement du paysage de l'intelligence artificielle. Ses réflexions ont été opportunes sur la manière dont les organes législatifs peuvent favoriser le déploiement éthique des technologies de l'IA, tout en garantissant l'alignement sur les objectifs de développement nationaux et les valeurs culturelles, enrichissant ainsi les délibérations sur la gouvernance de l'IA dans le monde islamique.

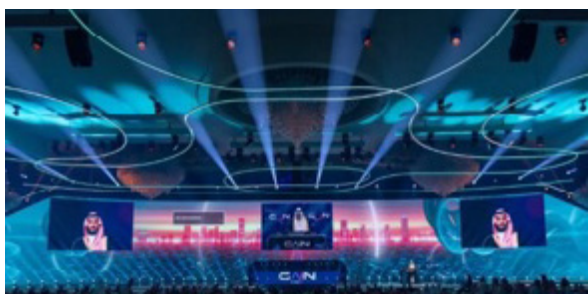
Par ailleurs, le panel a réuni des hauts fonctionnaires et des experts de toute la Région, qui ont enrichi leurs connaissances et leurs points de vue régionaux, garantissant ainsi l'adaptabilité des principes de la Charte aux divers défis et opportunités auxquels sont confrontées les nations africaines et latino-américaines.

L'atelier a adopté une approche inclusive et participative, conçue pour impliquer des parties prenantes issues d'un large éventail de secteurs, notamment le milieu universitaire, le milieu industriel, la société civile et le gouvernement. Ce cadre inclusif a enrichi les discussions, permettant une exploration holistique des implications éthiques de l'IA, en particulier dans les contextes culturels et sociaux du monde islamique. L'un des thèmes centraux était l'utilisation de méthodologies de prospective stratégique pour anticiper les développements futurs de l'IA, afin de garantir la bonne préparation du monde islamique à relever les défis et à saisir les opportunités de l'IA.

Outre les discussions collaboratives, l'atelier a également facilité le partage des meilleures pratiques de toute la région. Les participants ont exploré des études de cas, examiné des stratégies nationales en matière d'IA et discuté du rôle essentiel de l'IA dans la promotion du développement durable. L'atelier s'est conclu par une série de recommandations réalisables, soulignant l'importance des initiatives de renforcement des capacités, la nécessité d'une gouvernance éthique de l'IA et la création de plateformes régionales pour l'échange des connaissances en matière d'IA.



## 5. Présentation de la Charte de Riyad sur l'intelligence artificielle pour le monde islamique lors du Sommet mondial sur l'IA (Septembre 2024, Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite)



L'aboutissement de la phase exploratoire a été marqué par la présentation de la **Charte de Riyad sur l'intelligence artificielle pour le monde islamique** lors du **Sommet mondial sur l'IA** en septembre 2024 à Riyad, en Arabie Saoudite, après la contribution inestimable de l'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle (SDAIA), assurant le processus de finalisation de la charte.

Cet événement prestigieux a servi de plateforme mondiale pour dévoiler les résultats des ateliers régionaux et les progrès réalisés dans l'élaboration d'un cadre unifié de gouvernance de l'IA pour le monde islamique. Au cours de la présentation, l'ICESCO a dévoilé les principales conclusions, idées et recommandations résultant d'un vaste processus de consultation, faisant de la charte une initiative pionnière en matière de gouvernance de l'IA.

La présentation a mis en évidence les efforts de collaboration des États membres de l'ICESCO pour élaborer un modèle de gouvernance de l'IA qui non seulement tient compte des contextes culturels et sociétaux spécifiques du monde islamique, mais qui s'aligne également sur les normes mondiales pour le développement responsable de l'IA. En tirant parti de l'expertise régionale et en promouvant un cadre éthique pour l'IA orienté vers l'avenir, la Charte a été reconnue comme une réalisation historique permettant de répondre aux besoins régionaux en adoptant les meilleures pratiques internationales.

Le Sommet mondial sur l'intelligence artificielle a constitué une occasion inestimable de s'engager avec des intervenants internationaux, notamment des gouvernements, des chefs d'entreprise et des experts de l'IA. L'événement a permis d'approfondir la coopération entre les nations islamiques et la communauté mondiale de l'IA, en favorisant une vision commune de l'utilisation éthique et responsable de l'IA au service du développement durable, de la promotion de l'équité sociale et de l'innovation.

En définitive, la phase exploratoire de la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique a été méticuleusement planifiée et stratégiquement exécutée, faisant de la Charte un document exhaustif, sensible à la culture et tournée vers l'avenir. Grâce à la participation active de diverses parties prenantes et à l'intégration de méthodologies de prospective, l'ICESCO a jeté les bases solides d'un cadre de gouvernance de l'IA qui profitera au monde islamique dans les années à venir.

## Composantes clés de la Charte

En réponse à ces défis, la Charte de l'intelligence artificielle du Monde Islamique introduit un ensemble de principes éthiques avec des applications pratiques. L'une de ses propositions phares est l'introduction d'une nouvelle norme éthique en matière d'IA : le principe de vérité et d'originalité. Ce principe va au-delà des concepts de transparence et d'explicabilité souvent évoqués, et appelle à une norme éthique plus stricte qui garantisse la contribution significative des technologies de l'IA à la connaissance et au progrès de l'humanité, tout en préservant l'intégrité des activités intellectuelles.

### 1. Préface :

La préface fixe le ton de la Charte en soulignant la nécessité urgente pour le monde islamique de tirer parti du développement de l'IA. Elle reconnaît la disparité croissante entre les pays en matière de capacités d'IA et souligne l'importance de combler ce fossé d'ici à 2030. La préface souligne que malgré l'énorme potentiel de transformation sociétale qu'offre l'IA, celle-ci doit être exploitée d'une manière conforme aux valeurs fondamentales des sociétés islamiques, en veillant à ce que les progrès soient équitables et inclusifs.

### 2. Préambule :

Le préambule établit les principes fondamentaux de la Charte qui s'alignent sur les valeurs et principes éthiques du monde islamique. Il appelle à une approche stratégique de la gouvernance de l'IA, qui reconnaisse le potentiel de l'IA à révolutionner l'éducation, la santé et la préservation de la culture. En positionnant l'IA comme un outil au service du bien commun, le préambule affirme que le bien-être de la société doit être au premier plan du développement de l'IA, en veillant à ce que les avantages de l'IA soient partagés équitablement au sein de la société.

### 3. Principes :

Cette partie décrit les règles applicables à trois acteurs dans le développement d'une IA responsable, qui ne doivent pas être confondus les uns avec les autres : Les systèmes de l'IA, les individus et les institutions. Certains principes de la Charte ne s'appliquent qu'à un seul type d'acteur, tandis que d'autres s'appliquent à plusieurs types d'acteurs. Ces principes sont divisés en plusieurs composantes :

**Principes généraux :** Il s'agit notamment de la pertinence, de la résilience et de la prudence, qui garantissent que l'IA s'aligne sur les besoins de la société, s'adapte aux conditions changeantes et est mise en œuvre avec précaution afin d'éviter les dommages involontaires.

**Principes pour une conception éthique :** Ces principes sont axés sur la dignité humaine, l'équité, le bien-être et la solidarité, et veillent à ce que les technologies de l'IA soient conçues de manière à respecter et à renforcer ces valeurs. Par exemple, les systèmes de l'IA devraient promouvoir l'inclusion et la justice sociale, en veillant à ce que les groupes marginalisés ne soient pas exclus des avantages de l'IA.

**Principes de conduite éthique :** Ces principes mettent l'accent sur les vertus attendues des développeurs et utilisateurs de systèmes de l'IA, notamment la sagesse, la responsabilité, la compétence et la fiabilité. Ils garantissent ainsi que les personnes impliquées dans le développement de l'IA agissent de manière éthique et dans le meilleur intérêt de la société.



**Principes de gouvernance éthique :** Ces principes visent à garantir le contrôle humain sur les systèmes de l'IA, la responsabilité relative aux conséquences de l'IA et la mise en place de mécanismes de recours et de compensation pour tout préjudice causé par les technologies de l'IA. Ce cadre de gouvernance garantit que l'IA reste responsable des besoins et des objectifs humains.

#### 4. Recommandations :

La Charte se conclut par une série de recommandations visant à renforcer la gouvernance de l'intelligence artificielle et à garantir une innovation responsable. Ces recommandations incluent l'établissement de programmes de formation en IA pour développer des compétences clés, la conception et la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation numérique, la coordination d'un réseau de centres de recherche et de développement, le renforcement des capacités de prospective stratégique (boîte à outils de prospective stratégique), l'organisation d'une conférence interministérielle annuelle et la création d'un consortium réunissant des organisations publiques, privées et non-gouvernementales. Le monde islamique, à travers la mise en œuvre de ces recommandations, peut se positionner en tant que leader dans le développement éthique de l'IA, en contribuant aux discussions mondiales sur la gouvernance de l'IA tout en préservant le patrimoine culturel.



## Relier la Charte aux enjeux éducatifs

L'évolution du paysage éducatif au XXI<sup>e</sup> siècle exige une approche transformatrice qui intègre les avancées technologiques tout en préservant les valeurs éthiques et culturelles fondamentales. La Charte de l'ICESCO pour l'intelligence artificielle propose un cadre tourné vers l'avenir qui vise à intégrer l'IA dans les systèmes éducatifs, en veillant à ce que son utilisation non seulement améliore les résultats d'apprentissage, mais s'aligne également sur le tissu moral et culturel du monde islamique. En abordant à la fois les opportunités et les défis posés par l'IA, la Charte souligne l'importance de promouvoir l'innovation dans les curricula éducatifs, de doter les éducateurs et les élèves des compétences techniques essentielles, et de maintenir des normes éthiques rigoureuses. De plus, elle plaide pour la préservation et la promotion du patrimoine culturel islamique, garantissant que les générations futures restent connectées à leurs racines tout en naviguant dans un monde de plus en plus numérique. Cette approche globale positionne la Charte comme un outil essentiel pour façonner l'avenir de l'éducation d'une manière à la fois technologiquement progressiste et culturellement enracinée.

- **Innover des curricula éducatifs :**

La Charte encourage activement l'intégration de l'intelligence artificielle dans les curricula éducatifs, favorisant le développement d'outils d'apprentissage intelligents qui permettent des expériences éducatives personnalisées, adaptées aux besoins individuels des apprenants. En utilisant des systèmes d'apprentissage adaptatifs, l'IA peut proposer des parcours éducatifs sur mesure, qui répondent dynamiquement aux progrès de chaque élève, améliorant ainsi le processus d'apprentissage global. De plus, la Charte plaide pour la création de cadres d'apprentissage tout au long de la vie, permettant aux individus de mettre à jour et d'élargir continuellement leurs connaissances et compétences. Cette flexibilité garantit que l'éducation reste accessible et adaptable aux exigences en constante évolution de la société, permettant ainsi aux individus de prospérer dans un monde en rapide mutation.

- **Renforcer les compétences techniques des enseignants et des élèves :**

En cohérence avec son approche anticipative, la Charte souligne l'importance de doter les enseignants et les élèves de compétences techniques avancées, en particulier dans les domaines liés à l'IA. En favorisant une culture de perfectionnement continu, la Charte garantit que les enseignants et les apprenants sont prêts pour le marché du travail de demain, où l'expertise en analyse de données, pensée critique, résolution de problèmes et innovation sera indispensable. Cette initiative prospective vise à combler le fossé des compétences, en veillant à ce que les élèves ne soient pas uniquement des consommateurs de technologie, mais aussi des créateurs, capables de tirer parti de l'IA pour stimuler l'innovation et le progrès sociétal.

- **Renforcer les normes éthiques dans l'utilisation de l'IA :**

Un principe fondamental de la Charte est son engagement indéfectible envers la responsabilité éthique dans l'utilisation de l'IA au sein des environnements éducatifs. La Charte insiste sur le fait que l'IA doit être utilisée d'une manière qui respecte les plus hautes normes d'équité, de respect et d'inclusivité, en veillant à ce que sa mise en œuvre ne perpétue pas de biais ni ne marginalise les populations vulnérables. Au contraire, les technologies de l'IA devraient être employées pour promouvoir l'équité et l'autonomisation au sein de diverses communautés. La Charte met particulièrement l'accent sur l'inclusivité, liant cet objectif à l'autonomisation des femmes et des filles dans le monde islamique, favorisant ainsi un écosystème éducatif plus équilibré et plus juste.





- **Préserver et promouvoir le patrimoine culturel islamique :**

Dans son engagement à préserver le riche patrimoine culturel du monde islamique, la Charte plaide pour l'utilisation de l'IA dans le développement de contenus éducatifs qui mettent en avant et promeuvent l'histoire, les valeurs et la diversité linguistique islamiques. Les technologies de l'IA peuvent être utilisées pour créer des outils éducatifs interactifs qui enseignent les vastes contributions de la civilisation islamique, les réalisations scientifiques des érudits musulmans, ainsi que la richesse littéraire des textes arabes classiques. Cela permet non seulement aux jeunes générations d'acquérir une compréhension plus profonde de leur patrimoine, mais aussi d'apprécier la pertinence durable de la culture islamique dans le monde moderne, tout en embrassant simultanément les avantages des avancées technologiques.



        
JOIN US ! انضموا إلينا REJOIGNEZ-NOUS